



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 2 avril 2025

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de Membres en exercice : 23 Nombre de Membres Présents : 18

Quorum : 12

Date de la Convocation : 24 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais ÉGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, PENNEC Maurice, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, CRAIGNOU Sabine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, ESNALTY Régis, MULÉ Bernard, MICHEL André, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Maurice PENNEC

Marie-Christine LACROIX-ZUINGHEDAU donne pouvoir à Éric RENAUD

Dominique GANNAT donne pouvoir à Gervais ÉGAULT

Catherine HAMANT donne pouvoir à Marc BACUS

Céline LE MORVAN donne pouvoir à Karine LEGENDRE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

ORDRE DU JOUR :

- 1- Comptes Financiers Uniques 2024
- 2- Affectations des résultats
- 3- Vote des taux
- 4- Budgets primitifs 2025
- 5- Emprunt
- 6- Médiathèque : Mobilier et fond livres
- 7- Camping Municipal : Tarifs divers
- 8- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance

Le procès-verbal de la séance du 26 février 2025 est adopté, par 20 voix pour et 3 abstentions.

Délibération n° 2025-04-01

Comptes Financiers Uniques 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024,

- **DONNE pouvoir** à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- **ARRÊTE** le Compte financier unique 2024 de la Commune de de Louannec comme suit :

<u>Budget COMMUNE</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 691 020.90	3 092 146.38
Excédent de fonctionnement		401 125.48
Investissement	2 634 638.02	2 344 399.57
Déficit d'investissement	290 238.45	
Résultat cumulé clôture 2024		110 887.03

- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique du budget Camping 2024,

- **DONNE pouvoir** à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- **ARRÊTE** le Compte financier unique 2024 du Camping Municipal de Louannec comme suit :

Budget CAMPING	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	860 938.04	935 567.39
Excédent de fonctionnement		74 629.35
Investissement	290 362.48	393 505.64
Excédent d'investissement		103 143.16
Résultat cumulé clôture 2024		177 772.51

- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes.

Le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 3 abstentions (André MICHEL, Bernard MULÉ, Fabrice ROCHE), le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique du budget lotissement « Les Hauts du Stivel » 2024,

- **DONNE pouvoir** à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- **ARRÊTE** le Compte financier unique 2024 du Lotissement Les Hauts du Stivel de Louannec comme suit :

Budget Lotissement Le Stivel	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 879.00	126 297.26
Excédent de fonctionnement		122 418.26
Investissement	111 000.00	80 186.80
Déficit d'investissement	30 813.20	
Résultat cumulé clôture 2024		91 605.06

- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes.

[Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 03/04/2025](#)

Délibération n° 2025-04-02

Affectations des résultats

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient conformément aux nomenclatures M57 et M4 d'affecter les résultats 2024 des budgets de la Commune et du Camping Municipal. Il précise que le budget Lotissement étant un budget spécifique il n'y a pas d'affectation de résultat.

COMMUNE :

Le Compte Administratif 2024 du budget principal fait apparaître le résultat suivant :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **401 125.48 euros**
- Solde d'exécution de la section d'investissement : - **290 238.45 euros**
- Solde d'exécution de la section d'investissement (avec les RAR) : - **391 942.45 euros**

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- de couvrir le besoin de financement et de porter l'excédent de fonctionnement au compte 1068, soit la somme de 401 124.48 euros.

CAMPING :

Le Compte Administratif 2024 du budget Camping fait apparaître le résultat suivant :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **74 629,35 euros**
- Solde d'exécution de la section d'investissement : **103 143.16 euros**
- Solde d'exécution de la section d'investissement (avec les RAR) : **23 143,16 euros**

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- de reporter l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement et d'inscrire au compte 002, la somme de 74 629.35 euros.

[Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 03/04/2025](#)

Délibération n° 2025-04-03

Vote des taux

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de voter les taux d'imposition 2025 comme suit :

- | | | |
|----------------------------|---|---------|
| - Taxe foncière (bâti) | : | 38,07 % |
| - Taxe foncière (non bâti) | : | 67,30 % |
| - Taxe d'habitation | : | 14,48 % |

[Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 04/03/2025](#)

Délibération n° 2025-04-04

Budgets primitifs 2025

Monsieur Marc BACUS, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal les budgets primitifs 2025 :

Budget : COMMUNE	Budget 2024	Budget primitif 2025
Section de fonctionnement		
Recettes	2 948 352.00	3 265 748.00
Dépenses	2 948 352.00	3 265 748.00
Section d'investissement		
Recettes	3 619 461.79	4 133 909.48
Dépenses	3 619 461.79	4 133 909.48

L'exposé et les questions terminés, Monsieur le Maire met le budget primitif aux voix :

Le Conseil Municipal, par 1 voix contre (Fabrice ROCHE) et 2 abstentions (Dominique COLAS & Régis ESNAULT)

VOTE le Budget Primitif 2025 de la Commune.

Budget : CAMPING	Budget 2024	Budget primitif 2025
Section de fonctionnement		
Recettes	978 964.00	760 338.35
Dépenses	978 964.00	760 338.35
Section d'investissement		
Recettes	667 535.05	177 576.16
Dépenses	667 535.05	177 576.16

L'exposé et les questions terminés, Monsieur le Maire met le budget primitif aux voix :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VOTE le Budget Primitif 2025 du Camping.

Budget : LOTISSEMENT LE STIVEL	Budget 2024	Budget primitif 2025
Section de fonctionnement		
Recettes	135 814.20	122 419.26
Dépenses	135 814.20	122 419.26
Section d'investissement		
Recettes	111 000.00	30 813.20
Dépenses	111 000.00	30 813.20

L'exposé et les questions terminés, Monsieur le Maire met le budget primitif aux voix :

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 3 abstentions (André MICHEL, Bernard MULÉ, Fabrice ROCHE),

VOTE le Budget Primitif 2025 du Lotissement Les Hauts du Stivel.

[Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 03/04/2025](#)

Délibération n° 2025-04-05

Emprunt 2025

Suite au vote du budget primitif, le Maire rappelle la nécessité de réaliser un emprunt de 600 000 € pour la construction de l'Espace Culturel.

Il rappelle qu'à l'origine du projet il était prévu un emprunt de 800 000 €, pour un coût total de 2 000 000 €, et que le FCTVA n'est perçu qu'en N+2.

Après consultation le Maire propose de réaliser un emprunt sur 25 ans, au taux maximum de 3,68 % (hors négociation), avec remboursement à capital constant, auprès du Crédit Agricole :

	25 ans			30 ans		
	K constant	Échéance constante	Révisable	K constant	Échéance constante	Révisable
Crédit Agricole						
Taux	3.68	3.68	3.531	3.75	3.75	3.571
Coût crédit	282 880.99	325 655.21		345 331.79	408 844.50	
Frais	600	600	600	600	600	600
Caisse des Dépôts						
Taux			3.7			3.7
Coût crédit						
Frais			360			360

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de souscrire un emprunt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 600 000 €, selon les conditions suivantes :

- Montant : 600 000 €
- Durée : 300 mois
- Périodicité : Trimestrielle
- Taux fixe : 3.68 %
- Remboursement : Amortissement constant
- Frais & commissions : 600.00 € (0.10 % du montant du financement)

Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 07/04/2025

Délibération n° 2025-04-06

Médiathèque – Choix du mobilier et demande de DGD

Le Maire rappelle le budget prévu pour le mobilier de l'espace culturel : 150 000 € HT

Il rappelle également la délibération du 18 décembre 2024 attribuant à l'entreprise CHOUCHÊNE, la première partie du mobilier dit « sur mesure » pour un coût HT de 80 995.55 €.

Une seconde consultation a été lancée pour le reste du mobilier dit « classique », comprenant les étagères, les tables, les assises, et petits mobiliers divers.

2 offres ont été reçues, les critères de sélection étaient pour 40 % le prix et pour 60 % le caractère esthétique et fonctionnel (1/3 esthétique – 1/3 technique – 1/3 originalité).

Le Maire propose de retenir l'entreprise IDM, mieux-disante, pour un coût HT de 62 622.89 €.

Le Maire propose de solliciter la Dotation Générale de Décentralisation auprès de la DRAC, la demande pour la première tranche - mobilier « sur mesure » - est déjà en cours.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir l'entreprise IDM de Nantes pour la fourniture du mobilier de l'espace culturel pour un coût HT de 62 622.89 €.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché.

SOLLICITE la Dotation Générale de Décentralisation pour l'acquisition du mobilier.

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Mobilier	62 622.89	DGD	12 524.58
		Autofinancement	50 098.31
Total	62 622.89	Total	62 622.89

Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 03/04/2025

Délibération n° 2025-04-07

Médiathèque – Fonds documentaires et demande de DGD

Le Maire explique la nécessité d'acquérir un fonds documentaire (livres, CD, DVD, jeux vidéo ...) pour la future Médiathèque. Les collections sont renouvelées régulièrement et la BCA fournit également un fonds de roulement.

Ce fonds exceptionnel, considérant l'agrandissement de la surface, le recrutement d'une responsable et l'extension des horaires, peut bénéficier d'une participation de la DRAC au titre de la DGD « Acquisition de documents tous supports ».

Des premières commandes avant l'ouverture de la Médiathèque sont prévues pour 15 000 € HT, le solde 4 000 € HT, sera utilisé après l'ouverture, et adapté selon l'espace, le public et les attentes des usagers.

Les commandes seront faites auprès de divers fournisseurs locaux : Librairie Gwalarn, Tom Librairie, Librairie le Homard Jaune, Dynamite Games.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'acquérir un fonds documentaire pour la nouvelle Médiathèque à hauteur de 19 000 € HT.

AUTORISE le Maire à signer les bons de commande.

SOLLICITE la Dotation Générale de Décentralisation pour l'acquisition de documents tous supports.

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Collections	19 000.00	DGD	3 800.00
		Autofinancement	15 200.00
Total	19 000.00	Total	19 000.00

[Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 03/04/2025](#)

Délibération n° 2025-04-08

Camping Municipal – Tarifs divers

Marc BACUS, adjoint aux finances, présente les tarifs divers 2025 pour le Camping Municipal :

<u>Locations</u>	2025
Vélek'tro (1 journée) : Tarif défini par LTC	tarif LTC
Vélek'tro (2 journées) : Tarif défini par LTC	tarif LTC
Vélek'tro (3 journées) : Tarif défini par LTC	tarif LTC
Vélek'tro (1 semaine) : Tarif défini par LTC	tarif LTC
Caution Vélek'tro	810 €
Siège enfant velek'tro/jour	2 €
Remorque pour vélek'tro/jour	5 €
Fanion remorque Vélek'tro : Forfait en cas perte, vol, dégradation	8 €
Caution Remorque Velek'tro	304 €
Caution Badge WC handicapé	10 €
Caution prêt adaptateur électrique	20 €
Caution prêt Raquette Ping Pong	10 €
Kayak 1 place 1h	10 €
Kayak 1 place 2h	18 €
Kayak 1 place 3h	25 €
Kayak 2 places 1h	14 €
Kayak 2 places 2h	26 €
Kayak 2 places 3h	35 €
Paddle 1h	12 €
Paddle 2h	23 €
Paddle 3h	30 €
Location combi 1h	2 €
Location combi 2h	3 €

Location combi 3h	4 €
Cauion badge WC handicapé	10 €
Cauion raquette de ping pong	10 €
Frigo/jour	3 €
Kit bébé (lit parapluie/chaise bébé)/jour	3 €
Location de drap (Kit 1 lit) forfait	10 €
Vidage camping car	7 €

PRODUITS DIVERS	2025
Casquette	13 €
Sac	7 €

FRAIS		ÉPICERIE	
CAMEMBERT 250G BF	2.50 €	220G OREO CLASSIQUE POCKET	2.85 €
CAMEMBERT LE BON MAYENNAIS	2.40 €	184G COOKIES DAIM GRANOLA	2.75 €
ROQUEFORT TR 100G BF	2.80 €	300G VERIT.PTIT BEURRE POCKET	3.15 €
EMMENTAL RAPE BF 3X70G	2.95 €	CAKE AUX FRUITS	3.45 €
EMMENTAL BF 250G PORTION	3.25 €	GALETTES ST MICHEL	1.45 €
EMMENTAL RAPE 200G PRESIDENT	3.35 €	100G PALETS PONT-AVEN DEL.B.FR	2.50 €
MOZZARELLA 125G	1.45 €	330G BISCUI.NUTELLA B-READY PA	6.20 €
125G BEURRE MOULE DS P.BRETON	2.65 €	250G S.MAXI GALETTE JOUBARD	2.95 €
250G MOULE 1/2SEL PAYSAN BRETO	4.25 €	250G ROCHER COCO BELLE FRANCE	1.45 €
250G MOULE DOUX PAYSAN BRETON	4.30 €	285G 16 FOURRES CHOCOLAT BN	2.10 €
25CL CREME FLEURETTE LE GALL	2.20 €	130G GALETTES PLEYBEN	1.90 €
20CL CREME FRAICHE EPAISSE MAL	1.80 €	PATE A TARTINER NUTELLA 220G	3.25 €
20CL CREME FRAICHE 30% MG BF	1.60 €	PATE A TARTINER BELLE FRANCE	2.10 €
4 FR.BLANC 20% NAT MALO	2.45 €	CONFITURE FRAISE BELLE FRANCE	2.00 €
4 Y. NATURE DANONE	1.50 €	CONFITURE FRAISE BONNE MAMAN	2.75 €
4 Y. NATURE 125G MALO	1.25 €	CONFITURE ABRICOT BELLE FRANCE	2.00 €
4 PANIER YOPLAIT FRUITS	2.85 €	CONFITURE ABRICOT BONNE MAMAN	2.75 €
6 PTIT YOPLAIT	1.90 €	220G POT CARAMEL CARABREIZH	5.90 €
2 Y.GD CITRON LEMON CURD NOVA	2.10 €	TABLETTE CHOCOLAT NOIR	2.10 €
2 Y.GD FRAISE NOVA	1.95 €	TABLETTE CHOCOLAT NOIR X 3	3.95 €
2 C.GDE VANILLE BOURBON 150G N	2.10 €	TABLETTE CHOCOLAT AU LAIT	2.50 €
2 Y.GD NOIX COCO 150G	1.95 €	90G SOUFF.CACAHUETE B.FRANCE	0.95 €
4 DANETTE CHOCOLAT DANONE	2.50 €	125G PISTACHES GRILLEES B.FR	2.75 €
PAIN MIE GDE TRANCHE 550G BF	1.70 €	120G MEL.FR.ROUGE&AMANDE B.FR	2.35 €
PAIN DE MIE NATURE 500G BF	1.60 €	CHIPSTER	1.65 €
PAIN DE MIE COMPLET 550G BF	1.75 €	175G PRINGLES ORIGINAL TUILES	2.80 €
PAIN DE MIE 280G BF	1.05 €	CACAHUETTE BELLE FRANCE	1.35 €
PAIN MIE LONG.CONSERV.250G HAR	1.60 €	LOT DE BISCUITS TUC	2.85 €
P.MIE GDE TR.LO.CONS.550GHARRY	2.40 €	100G NOIX CAJOU BELLE FRANCE	2.10 €
TARTINE P'TIT DEJ NAT 410G JAC	2.10 €	125G CHIPS POULET BRAISE BRETS	1.80 €
BRASSERIE BURGER X4 330G JACQU	3.05 €	125G CHIPS PET.OIGNONS BRETS	1.80 €
BRIOCHE 500 G B-F	2.95 €	125G CHIPS ONDUL.CRAQUANT.BRET	1.90 €
BRIOCHE 500 G PASQUIER	3.80 €	125G CHIPS LA BRETONNE BRET'S	2.00 €
BR.TRESSEE PEP.CHOCO TR 500G P	3.80 €	FILM ÉTIRABLE	2.10 €

PAIN LAIT X10 350G BF	2.10 €	RLX 20M ALUMINIUM BELLE FRANCE	3.05 €
PAIN AU LAIT X10 350G PASQUIER	2.40 €	750ML LIQ.VAISSEL.FRAMBOISE.B.FR	1.80 €
PITCH CHOCOLAT X8 PASQUIER	3.25 €	EPONGE B.FRANCE	1.25 €
PITCH FRAISE X8 PASQUIER	3.25 €	6 RLX P.TOILETTE DOUC.B.FRANCE	2.85 €
CHINOIS CREME PATISS.600G FD	4.30 €	4 RLX P.TOIL.3 EPAISS.B.FRANCE	2.50 €
KOUIGN AMANN 350G MENOUE	5.90 €	SOPALIN	3.30 €
CHORIZO DOUX 225G BF	2.95 €	MOUCHOIRS	2.50 €
CHORIZO FORT 225G BF	3.00 €	BTE DISTR.160 BAT.HYG.PAP.B.FR	1.35 €
LARDONS NATURE HERTA 2X75G	2.95 €	S.20 SAC POUBELLE 30L B.FRANCE	2.10 €
LARDONS FUMES HERTA 2X75G	3.00 €	4 RUBAN ATTRAPE MOUCHES BAYGON	1.50 €
SALAMI JUSTIN BRIDOU 180G	4.05 €	ALLUMETTES	1.15 €
BACON JUSTIN BRIDOU 160G	4.15 €	24 ALLUMETTES ALL.FEU ACTIFEU	2.50 €
SAUCISSON SEC	6.50 €	LOT 3 MINI BRIQUET COLOR FLAM	3.05 €
SAUCISSE SECHE	6.85 €	300ML POMPE LAVANT.AMANDE B.FR	1.90 €
ROSETTE 12 TR 100G BF	2.15 €	250ML SH.DCHE HOMME FRAIC.B.FR	1.90 €
CERVELAS	3.20 €	250ML DOUCHE.HYD.VANILLE B.FR	1.80 €
SAUCISSON à L'AIL	2.40 €	DENTIFRICE	1.70 €
RILLETES 220G	4.30 €	300ML SHAMP.CAMOMILLE ULTRA DOUX	4.85 €
PATE DE CAMPAGNE MADARANGE	2.35 €	250ML DOUCHE BAIN FRAISE	1.90 €
PATE DE FOIE MADRANGE	2.35 €	BROSSE A DENT MEDIUM ADULTE	1.70 €
JAMBON BLANC SANS COUENNE 2T	1.75 €	10 RASOIRS +SLALOM BLUEII GILE	6.00 €
JAMBON BLANC SANS COUENNE 4T	2.65 €	50ML DEO.BILLE PROTECT5 NARTA	4.55 €
JAMBON CRU SERRANO	2.35 €	200ML ATO.DEO.MEN B&WH NIVEA	4.10 €
BLANC DE POULET 4 T	2.95 €	MOUSSE A RASER	2.00 €
ROTI DE PORC CUIT BF 4T	2.95 €	200ML LAIT APR.SOL.AMBRE SOLA	7.75 €
10 NUGGETS 200G LE GAULOIS	2.95 €	200ML SPR.ENFANT FP50+ AMB.SOL	17.20 €
KNACKI X 6	2.20 €	18 TAMPAX PEARL REGULAR	4.40 €
SAUCISSON BF	4.60 €	30 PROTEGES SLIP POCKET VANIA	3.10 €
ÉPICERIE		16 SERV.ULTRA NORMAL ALWAYS	3.25 €
		1L5 ORANGINA MAGNUM	2.50 €
MAÏS 3 X 1/4	2.30 €	1L COCA COLA FR	2.05 €
1/2 MAIS GRAIN B.FRANCE	1.35 €	1L5 LIMONADE B.FRANCE	1.70 €
HARICOT VERT 3 X 1/4	2.45 €	1L5 LIMONADE PLANCOET	1.50 €
4/4 HAR.VERT EXT.F.B.FRANCE	2.20 €	BK 1L P.JUS ORANGE	3.15 €
1/2 PETITS POIS CAROTTES	1.35 €	BK 1L MULTIFRUITES	2.00 €
RAVIOLIS 800G ZAPETTI	4.50 €	BRIQUETTES 20CL JUS D'ORANGE X3	3.45 €
1/2 RAVIOLIS ZAPETTI	2.50 €	BRIQUETTES 20CL MULTIFRUITES X3	3.25 €
THON PETIT NAVIRE	3.70 €	6X25CL OASIS TROPICAL	4.40 €
1/4 THON ALBACORE BF	3.10 €	6X33CL BREIZH THE	6.10 €
2 x 1/10 THON BF	2.95 €	4X50CL ORANGE PULPE BF	3.30 €
PATE HENAFF 78G	1.95 €	4X50CL TONIC (schweppes) BF	2.85 €
PATE HENAFF 154G	3.35 €	6X33CL BREIZH COLA	6.15 €
SAUCE SOUR CREAM DORITOS	3.45 €	P.6X1L5 VITTEL	4.50 €
SAUCE SALSA DORITOS	2.00 €	P. CRISTALINE 6X1L5	1.90 €
SAUCE BOLOGNAISE 420G BF	2.75 €	CRISTALINE PETILLANTE	0.65 €
SAUCE BOLOGNAISE PANZANI	3.45 €	P.12X50CL CRISTALINE	3.05 €

SPAGHETTI 500G BF	1.20 €	PLANCOËT PLATE	3.90 €
SPAGHETTI 500G PANZANI	1.60 €	PLANCOËT BULLES	4.20 €
COQUILLETTE 500G BF CUIS. RAP	1.20 €	P.6X1L EAU GAZEUSE PERRIER	6.30 €
COQUILLETTE 500G PANZANI	1.65 €	GROSSE BOUTEILLE D'EAU DE 5 L	1.15 €
MACARONI 250G RIVOIRE&CARRET	1.25 €	BK 1L LAIT 1/2ECREM.LAIT D ICI	1.40 €
TORTI 500G PANZANI	1.95 €	BK 1L LAIT 1/2ECREM.BF	1.45 €
RIZ 4X125G ET.CUISS.RAP.B.FR.	1.85 €	50CL LAIT 1/2 ECREME BF	1.00 €
125G G PUREE MOUSLINE	1.45 €	VIN CINSAULT ROSE B.FR	4.30 €
1KG FARINE DE BLE FRANCINE	1.85 €	VIN CINSAULT ROSE 5L	19.20 €
1KG FARINE DE BLE BF	1.50 €	VIN PAYS ILE DE BEAUTE ROSE	5.90 €
SEL FIN 250G	1.05 €	VIN ROUGE CHINON	5.70 €
125G SALIER.SEL FIN LA BALEINE	0.65 €	CUBI GRENACHE 3L	15.75 €
50G POIVRE NOIR MOULU BF	2.10 €	CUBI VIN ROUGE 3L	13.45 €
68G DUO SEL MER/POIVRE GR DUCR	2.65 €	VIN BLANC CHARDONNAY	5.20 €
1KG GR.SEL GRIS NOIRM.SELECTIO	2.05 €	CREME DE CASSIS	8.40 €
660G CORNICHONS E.FIN B.FRANCE	2.70 €	CREMANT LOIRE PHILIPPE DEVAL R	9.85 €
CORNICHON MAILLE	3.70 €	75CL PORTO ROUGE B.FR 19D	9.20 €
CORNICHON AMORA	3.05 €	70CL WHISKY CLAN CAMPBELL 40D	20.50 €
HUILE DE TOURNESSOL LESIEUR	3.45 €	1L WHISKY LABEL 5 40D	25.30 €
50CL HUILE OLIVE B.FRANCE	8.70 €	70CL WISKY WILLIAM PEEL	16.80 €
HUILE DE TOURNESSOL BF	3.50 €	1L RICARD 45D	29.40 €
MOUTARDE BF	2.65 €	50CL PASTIS B.FR 45D	12.30 €
VINAIGRE DE VIN ROUGE	1.90 €	P.6X25CL ABBAY.GRIMBERG 6D7	7.15 €
50CL VINAIGRE CIDRE MAILLE	2.95 €	P.12X25CL ABBAY.GRIMBERG 6D7	13.25 €
255G MAYONNAISE NATURE BENEDIC	2.40 €	P.6X25CL ST ERWAN	8.70 €
MAYONNAISE TUBE LESSIEUR	3.35 €	P.12X25CL ST ERWAN	15.75 €
MAYONNAISE TUBE BF	1.15 €	P.6X25CL AFFLIGEM	7.30 €
KETCHUP SOUPLE 560G B.FRANCE	1.90 €	ST.120G SUPER FRITE PIK HARIBO	1.40 €
50CL VINAIGRETTE NATURE B.FR	1.70 €	ST.120G ORANGINA PIK HARIBO	1.45 €
20CL JUS CITRON CONDY	1.05 €	S.130G CARAMBAR FRUITS	1.75 €
250G CAF.TRADITION DK.B.FRANCE	4.20 €	200G POCHON M&MS CACAHUETE	3.50 €
2X250G CAFE CARTE NOIRE	11.75 €	ST.220G TAGADA HARIBO	2.10 €
THÉ EARL GREY	1.70 €	ST.120G SCHTROUMPFS HARIBO	1.40 €
THÉ BREAKFAST	1.35 €	150G BONBONS FESTIVAL KREMA	1.90 €
NESTLÉ RICORÉ	3.95 €	BALL.300G PATE FRUIT D.B.FR	5.90 €
CAFÉ SOLUBLE BELLE FRANCE 100G	3.70 €	ST.180G SCUBIFIZZ LUTTI	2.20 €
CAFÉ SOLUBLE BELLE FRANCE 200G	5.20 €	200G SACHET SQUIDGIES HARIBO	2.30 €
CAFÉ STICKS SOLUBLES BELLE FRANCE	2.85 €	ST.180G PAILLE PIK HARIBO	2.40 €
CAFÉ STICKS SOLUBLES MAXWEL	3.10 €	ST.120G MIAMI PIK HARIBO	1.45 €
40 FILTRES CAF.N4 B.FRANCE	1.30 €	ST.120G HAPPY COLA HARIBO	1.45 €
250G DOYPACK BANANIA	2.05 €	2 PILES ALCALINE LR20 D B.FRAN	3.10 €
BENCO	2.80 €	2 PILES ALCALINE LR14 C B.FRAN	2.65 €
POUDRE CHOCO 32% 500G B.FR	4.50 €	4 PILES ALCALINE LR6 AA B.FRAN	2.25 €
KG SUCR.POUDRE ST.LOUIS	2.85 €	4 PILES ALCALINE LR03 AAA B.FR	2.25 €
KG SUCRE MX KILO N4 ST LOUIS	2.90 €	CHARBON DE BOISX4KGS	10.35 €
		PLATEAU DE 30 ŒUFS	12.60 €

L'huître Béniguet de Lanmodez :

Calibre	Conditionnement	Tarifs Revente
N°3	Bourriche de 12	7 €
N°3	Bourriche de 24	13 €
N°3	Bourriche de 48	26 €

GAZ Primagaz :

Bouteille de gaz 13kg	39.00 €
Caution bouteille de gaz 13kg	29.00 €

Cidrerie « Le Verger de Kernivinen » de Perros-Guirec :

Fermier BIO certifié	Prix de vente TTC	
	75cl	3.50 €

Jeton machine à laver	5.00 €
Jeton sèche linge	4.00 €
Bloc de glace	0.35 €
Dose de lessive	0.60 €
Tarifs Lettre verte suivie vers la France 20gr	Tarif de la Poste
WIFI	Gratuit

Produits divers Éditions JACK : Prix de vente public fixé par les éditions JACK

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

FIXE les tarifs ci-dessus pour l'année 2025.

[Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lannion le : 04/04/2025](#)

SIGNATURES :

ÉGAULT Gervais Maire	BACUS Marc Secrétaire de séance
	